

Image not found or type unknown



## Échange d'une moto volée il y a 9 ans contre un autre bien, sans savoir qu'elle était volée

Par **Wheelman**, le 14/06/2023 à 22:40

Bonjour à tous ,  
J'ai acheté une moto de cross il y a 2 ans , et suite à la non utilisation de celle-ci , je décide de l'échanger contre un autre bien .  
La personne ayant fait l'échange avec moi décide de vouloir la faire homologuer et donc se dirige à la gendarmerie avec le numéro de cadre , mais celle-ci ressort volée en 2014 .  
Étant une moto de cross , nous n'avons pas fait d'acte de vente avec l'ancien propriétaire, et avec le nouveau .  
Que faire ?  
Sachant que je ne savais pas qu'elle était volée, j'ai fait l'entretien en concession agréée , j'ai des factures ...  
Merci d'avance